



Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 avril 2021

Sur la base de l'ordonnance n° 2 du Conseil fédéral relative aux mesures de lutte contre le coronavirus, le comité de Fribourg Rando a décidé de tenir l'Assemblée générale 2020 par écrit et d'interroger ses membres par voie circulaire sur les points prescrits par les statuts. Les membres avaient jusqu'au 10 avril 2021 pour voter.

Bulletins de vote envoyés : 919
Nombre de bulletins de vote reçus : 284
Taux de participation : 31 %
Bulletin de vote non valable / blanc : 0
Envoyés trop tard : 0

Bulletins de vote valides : 284

Résultats des votes :

Texte de vote	oui	non	abstention
1. Approuvez-vous le Procès-verbal de l'AG du 15.08.2020 ? <i>Genehmigen Sie das Protokoll der GV vom 15.08.2020 ?</i>	276 97.2%	0 0%	8 2.8%
2. Approuvez-vous le rapport de la Présidente ? <i>Genehmigen Sie dem Bericht der Präsidentin ?</i>	281 98.9%	0 0%	3 1.1%
3. Approuvez-vous les comptes 2020, le rapport des réviseurs des comptes et en donnez-vous décharge au Comité ? <i>Genehmigen Sie die Jahresrechnung 2020, mit Revisorenbericht und dem Vorstand Decharge erteilen ?</i>	282 99.3%	0 0%	2 0.7%
4. Acceptez-vous l'élection de Jacqueline Angéloz au comité ? <i>Geben Sie Jacqueline Angéloz Ihre Stimme für die Wahl in den Vorstand?</i>	283 100%	0 0%	0 0%

Les scrutateurs :

Jacqueline Angéloz

Jean Périsset

Présidente de Fribourg Rando : Madeleine Hayoz